

Vivre!

Mars - Avril 2026 •
n°220



LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

FOCUS //
Modalités de vote
aux élections
p.10

DOSSIER //
Journée internationale
des droits des femmes
p.11/16

VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE //
Nager pour la bonne
cause p.17

SOMMAIRE //

- > **P.2 | ÉTAT CIVIL**
- > **P.3 | ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE**
- > **P.4-7 | RETOUR EN IMAGES**
- > **P.8-9 | ÇA BOUGE À MONTATAIRE**
- > **P.10 | FOCUS**
 - MODALITÉS DE VOTE AUX ÉLECTIONS
- > **P.11-16 | DOSSIER**
 - 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
- > **P.17 | RÉTROVISEUR**
 - LES FEMMES DANS LA POLITIQUE FRANÇAISE : LA LUTTE POUR LA PARITÉ ET LES GRANDES AVANCÉES

- > **P.18-19 | VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**
 - RÉSULTATS SPORTIFS ET AGENDA
 - DÉCOUVRIR LE PICKLEBALL AVEC LE TENNIS CLUB DE MONTATAIRE
 - NAGER POUR LA BONNE CAUSE AVEC L'AQUATIC CLUB INTERCOMMUNAL DE MONTATAIRE
 - LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE
- > **P.20-21 | TRIBUNES LIBRES**
- > **P.22-23 | CULTURE**
 - LA COMPAGNIE BOOM MET EN LUMIÈRE LES OUBLIÉES
 - LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES
 - LE PROGRAMME DU PALACE

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Les dates des prochains conseils municipaux seront annoncées sur les réseaux sociaux de la Ville.

VIVRE !

Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Mars - Avril 2026 • #220

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Bosino
Dircetrice de la communication :
Séverine Berger
Rédaction : Elie Romano
Photographe : Elie Romano
Maquette : Aurélie Vallion
Crédits photographiques :
©Ville de Montataire
sauf mention contraire
Tirage à 6000 exemplaires

1, Place Auguste Génie
60160 Montataire
Tél. : 03 44 64 44 44
contact@mairie-montataire.fr
www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Octobre

/ Le 15 : NEETHIRAJAH Akshayan

Décembre

/ Le 6 : KOUSSAWO Jédiaëlle, Dédé

Janvier 2026

/ Le 5 : RENNOU Melyna, Sarah

Février

/ Le 8 : DIARE Sadio, Samba

ILS SE SONT MARIÉS

Janvier

/ Le 12 : Walid KHEMCHANE
et Farah HERIZI

/ Le 31 : Samuel TEXEIRA et Tiffany BAYARD

Février

/ Le 7 : BOUCEDRA M'Hammed
et HANNAN Asmae

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Tiktok,
un compte Instagram et une chaîne Youtube.

www.montataire.fr



ÉDITORIAL /////

////////////////////////////////////



Mesdames, Messieurs,

Le 2 mars le dernier conseil municipal de la mandature 2020-2026, a voté le budget 2026. Alors qu'à nouveau le budget de l'État a été imposé par le biais de l'article 49-3 de la Constitution, c'est-à-dire sans vote du Parlement, celui-ci prévoit plus de 40 milliards d'économies sur les dépenses publiques, dont près de 7 imposés aux collectivités territoriales !

C'est d'autant plus insupportable que les budgets des communes, et c'est le cas de celui de Montataire, sont eux à l'équilibre entre dépenses et recettes. Assurément il serait plus juste d'aller chercher des recettes supplémentaires chez les plus de 13 000 millionnaires qui ne paient aucun impôt, et de limiter les dépenses militaires en pleine explosion.

Évidemment plus agréable, le 4 mars à Clermont se tenait le traditionnel repas des retraité-e-s avec une belle participation. Comme chaque année il faut remercier les agent-e-s municipaux-ales des différents services qui permettent ce beau et bon moment. Merci aussi aux retraité-e-s bénévoles qui participent à la préparation de la salle.

Mais en ce début mars nous marquerons, là encore comme chaque année, dans notre ville qui défend des valeurs féministes, la date du 8 mars « journée internationale pour les droits des femmes ». Cette année nous recevrons une délégation de femmes de Finsterwalde, qui pourra dialoguer avec des femmes de Dheisheh par la « magie » de la visio et d'internet. Dans ce monde qui ne va pas bien où la violence, les guerres, sont omniprésentes, plus que jamais il faut favoriser, développer les échanges pacifiques entre les peuples, et dans cette démarche la voix des femmes est essentielle. D'ailleurs c'est une grande voix de femme, de militante pour la justice et la paix qui s'est éteinte en février : le décès de Leïla Shahid* qui avait été représentante de l'Autorité palestinienne en France nous touche particulièrement, elle qui était venue à Montataire à plusieurs reprises, elle qui était si proche de l'ami Fernand Tuil. Penser à eux ne peut que nous conforter dans la justesse de l'action pour les droits du peuple palestinien. Pensons aussi aux femmes d'Ukraine, de nombre de pays dans le monde qui subissent tant de violence.

Mais les choses vont-elles si bien en France du point de vue des droits, de l'égalité, de la violence subie, de l'accès à la santé, pour les femmes ? Il ne faut rien lâcher dans le combat féministe, c'est la garantie d'avancées pour toute l'Humanité. Merci aux associations comme « Femmes solidaires » à Montataire qui agissent au quotidien, merci à nos services municipaux dont une grande majorité est composée de femmes.

Au plaisir de vous rencontrer sur les différentes manifestations à venir. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

* NDLR : Un prochain numéro de Vivre ! reviendra sur l'action de Leïla Shahid.

RETOUR EN IMAGES // // // //

////////////////////////////////////



// 23 décembre. La journée sportive et citoyenne s'est déroulée avec entrain et convivialité. Les sportif-ve-s de tous niveaux étaient au rendez-vous.



// 31 décembre. L'Espace Hubert D'Hoker a organisé le réveillon solidaire. Les habitant-e-s ont partagé une raclette et de la bonne humeur pour commencer l'année.



// 9 au 12 janvier. Le comité de jumelage et la ville ont accueilli une délégation venue de Finsterwalde. Celle-ci a pu découvrir le musée des Arts décoratifs de Paris et également assister au spectacle des Pompiers de Paris.

////////////////////////////////////



// 10 janvier. L'Espérance Municipale a reçu les Pompiers de Paris pour un spectacle de haute voltige et d'acrobaties millimétrées.



// 16 janvier. La traditionnelle galette a été offerte aux retraité-e-s de la Ville. Convivialité et discussions étaient de la partie à la résidence Autonomie Maurice Mignon.

// 23 janvier. L'humoriste Tania Dutel s'est produite sur scène au Palace, garantissant bonne humeur et éclats de rire dans le public.

RETOUR EN IMAGES /////

////////////////////////////////////



// 24 janvier. À l'occasion des Nuits de la lecture, le public des bibliothèques a profité d'activités et d'un spectacle musical de Ben Brunhes avant d'aller observer le ciel nocturne avec l'association Repère Astro.

// 26 janvier.
Le débat d'orientations
budgétaires a eu lieu
en présence
des habitant.e.s dans
la salle et en direct
sur la page Facebook
de la ville.



////////////////////////////////////

// 27 janvier. Les élèves de l'école Paul Langevin ont reçu la visite d'une déléguée à la protection des données. Grâce à des jeux et activités, ils ont appris à protéger leur identité sur internet.



// 6 février. Humour et rythmes effrénés étaient de mise au Palace lors du concert des Fills Monkey. Le duo fête ses 20 ans de scène cette année.

// 7 février. Le Recrut'Jeunes a accueilli les candidat-e-s motivé-e-s pour travailler et se former au sein de la ville.



ÇA BOUGE À MONTATAIRE

////////////////////////////////////



LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS SE TERMINE

La première tranche des travaux de l'allée des Marronniers est en voie d'achèvement. Elle consistait en la reconstruction de deux tronçons de murs effondrés et le renforcement du mur du coteau (petit château) au niveau du plus gros effondrement.

Lors du chantier du mur, des cavités ont été découvertes à plusieurs mètres derrière l'ouvrage remettant en cause les calculs de consolidation du mur. De nouvelles investigations ont été menées pour déterminer le volume des cavités et celles-ci sont désormais comblées.

La hauteur très importante des murs et la présence d'une canalisation d'eau potable appartenant à l'ACSO ont nécessité la mise en œuvre de fouilles blindées pour éviter de déstabiliser l'ensemble de l'allée. Les murs de soutènement des deux tronçons ont ensuite pu être reconstruits.

Concernant le premier segment des travaux, le décoffrage est en cours et sera suivi du remblaiement qui est déjà effectué pour le second segment. Par la suite il restera à réaliser la structure de la chaussée, la pose des barrières et des glissières de sécurité, la réfection des trottoirs et enfin le nettoyage du chantier.

L'évolution des travaux et l'annonce de la reprise de la circulation d'abord en demi-chaussée et dans un sens, seront à suivre sur le site internet ou les réseaux de la ville.



Don de sang

Une collecte de sang est organisée le lundi 23 mars de 14h à 19h à l'Espace de rencontres.



Cérémonie du 19 mars

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le jeudi 19 mars. Rendez-vous devant l'école Edmond Lévillé à 18h.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À VENIR DANS LA RUE JACQUES DECOUR

L'aire de jeux du 2 rue Jacques Decour fera peau neuve suite à des travaux prévus entre avril et mai. Cette rénovation fait suite à un diagnostic en marchant et à un stage de dessin avec les enfants du quartier qui a eu lieu durant les quartiers d'été.

Rendez-vous le 31 mars à 16h30 à l'aire de jeux pour la présentation des futurs travaux.



DES NOUVELLES DE LA RCCEM



**La RCCEM
investit dans
l'avenir : deux
alternants
recherchés**

pour la rentrée 2026

La Régie Communale du Câble et d'Électricité de Montataire poursuit son engagement en faveur de l'emploi local et de la formation des jeunes talents. Pour la rentrée prochaine, la RCCEM ouvre deux postes en alternance au sein de ses équipes.

Le premier poste s'adresse aux étudiants souhaitant préparer un **BTS Gestion de la PME**. Intégré au cœur de l'activité administrative et commerciale de la régie, l'alternant participera à la gestion quotidienne de notre structure qui dessert près de 6 500 clients montatairiens. Comptabilité, relation client, suivi des dossiers : une expérience formatrice et polyvalente au sein d'un service public de proximité.

Le second poste concerne un futur **ingénieur en génie électrique**, en partenariat avec l'école UniLaSalle d'Amiens (anciennement ESIEE). L'alternant rejoindra nos équipes techniques et contribuera aux projets structurants de la régie : maintenance et développement du réseau de distribution électrique, déploiement de l'éclairage public performant, installations photovoltaïques ou encore infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Une opportunité unique de se former aux métiers de la transition énergétique au plus près du terrain.

Rejoindre la RCCEM, c'est intégrer une entreprise publique locale à taille humaine, engagée dans la transition énergétique et au service des Montatairiens•es.

Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'adresse info@rccem.fr RCCEM.

UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX DÉBUTE AUX MARTINETS

A partir du mois de mars, la phase deux du projet de renouvellement urbain est lancée.

Les travaux le long de l'avenue Gabriel péri et jusque l'esplanade Fernand Tuil commencent. En contrebas de l'esplanade, un espace dédié aux jeunes enfants verra le jour. Les liaisons piétonnes dont les escaliers reliant l'avenue Gabriel Péri à l'école Jacques Decour seront repris.

Un nouveau cheminement sera aménagé, remplaçant celui qui existait entre l'avenue Gabriel Péri et le city stade : plus d'arbres, un chemin facilité pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Les travaux se feront par tranche. La circulation ne sera pas coupée. L'emprise sur les stationnements sera ponctuelle et progressive. De la signalétique renseignera progressivement les habitants du quartier.

En parallèle, la concertation pour la suite de la rénovation du quartier continue.

Pour ce faire, deux possibilités :

- // Remplir ce questionnaire en scannant ce QR code
- // Assister à la réunion de concertation prévue le 20 mai dès 16h entre le 29 et 31 avenue Gabriel Péri !



Crédits images : ©SLG Paysage



MODALITÉS DE VOTE AUX ÉLECTIONS

Les élections municipales approchent à grands pas, le premier tour ayant lieu le 15 mars et le second le 22.

Les documents administratifs

Lors des scrutins, présentez-vous à votre bureau de vote en étant muni-e d'une pièce d'identité. La carte électorale n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée. En cas de perte, il vous sera remis à l'entrée du bureau de vote une attestation à garder précieusement. Sur place, une enveloppe vous sera donnée et vous devrez prendre soit au moins deux bulletins, soit aucun si vous utilisez ceux reçus à votre domicile avec la propagande, avant de vous rendre dans l'isoloir. Veillez à y entrer seul-e et à le refermer derrière vous pour préserver la confidentialité de votre vote. Une fois votre bulletin mis dans l'enveloppe, présentez-vous devant l'urne où votre identité sera confirmée.

A voté !

Vous devrez y insérer vous-même votre bulletin, puis signer la liste d'émargement.

La procuration

Pour rappel, si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer le jour du scrutin, il vous est possible de donner procuration.

La personne de votre choix doit être électeur- rice, il vous faut son numéro d'électeur- rice (indiqué sur sa carte électorale) et son état civil (nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance).

Rendez-vous ensuite sur maprocuration.gouv.fr pour y déposer votre demande ou télécharger le formulaire.

Il sera nécessaire de vous rendre au commissariat de police, à la gendarmerie nationale ou au tribunal judiciaire de votre domicile ou de votre lieu de travail, ou au consulat pour les électeur- rice-s vivant à l'étranger, muni-e du formulaire complété pour faire valider la procuration. Les agent-e-s qui vous recevront sont compétent-e-s pour confirmer votre identité. Les personnes, détentrices des nouvelles cartes d'identité au format européen, et ayant fait certifier leur identité numérique avec France Identité, n'ont pas à faire ce déplacement. Vous serez ensuite informé-e de la validation de votre procuration soit sur votre espace personnel si elle a été faite en ligne, soit par l'agent qui vous aura reçu.

Attention, seuls les services de la mairie sont susceptibles de vous informer que la procuration est invalidée dans plusieurs cas : plusieurs procurations données au même électeur (une seule procuration par personne), ou une procuration donnée à un électeur radié des listes électorales par exemple. Vérifiez bien en amont que la personne de votre choix est électeur- rice. Si vous êtes détenteur- rice de la procuration d'autrui, **n'oubliez pas que vous devrez voter dans le bureau de vote de cette personne et non le vôtre.** ●

Pour connaître votre bureau de vote, vous pouvez consulter l'outil en ligne dédié sur service-public.gouv.fr, poser la question en mairie muni-e d'une pièce d'identité (pas d'information communiquée par téléphone) ou retrouver l'information sur votre carte électorale.

Les bureaux de vote de Montataire sont les suivants :

- // Bureau 1 : Mairie, salle des Mariages, place Auguste Génie
- // Bureau 2 : Salle de la Libération, rue des Déportés
- // Bureau 3 : École Paul Langevin, 19 rue du 8 mai 1945
- // Bureau 4 : École Henri Wallon, 30 rue Jules Uhry
- // Bureau 5 : École Jacques Decour A, 92 avenue Anatole France

- // Bureau 6 : École Jacques Decour B, 1 rue Paul Vaillant Couturier
- // Bureau 7 et 8 : École Irène et Frédéric Joliot Curie, 32 rue Louis Blanc
- // Bureau 9 : École Maurice et Lucie Bambier, 1 rue Maurice Thorez

#8 MARS

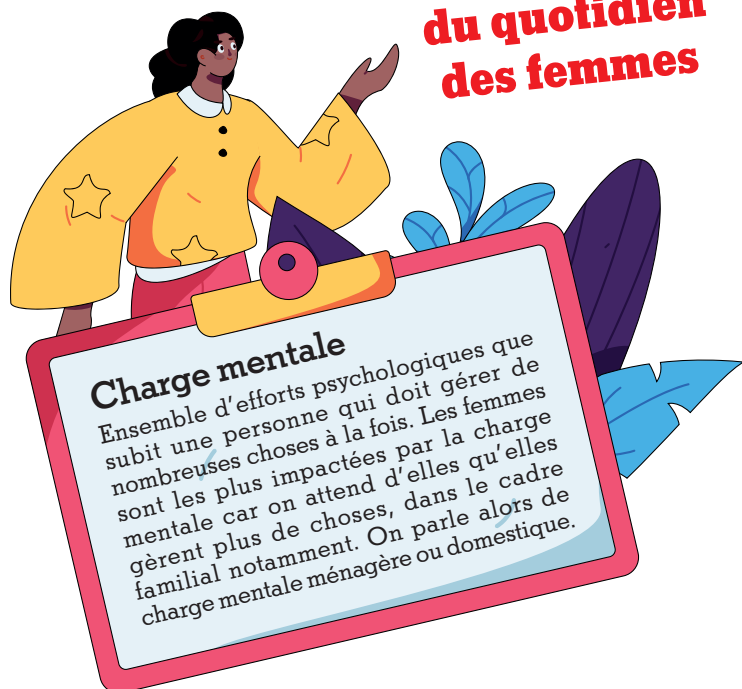
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La date du 8 mars est une journée de militantisme pour la cause des femmes depuis plus de 100 ans et est souvent qualifiée, à tort, de journée de la femme voire de fête des femmes. Il n'est pas question de célébrer les femmes mais plutôt leurs avancées, leurs droits, leur reconnaissance dans la société et de rappeler que toutes ces notions sont encore trop fragilisées dans le monde. L'existence de cette date et ce qu'elle représente sont encore mal compris et dans cette logique, voici des exemples, tirés de différents domaines du quotidien, pour démontrer l'importance d'œuvrer à une équité pour tous·tes.



Crédit image : ©Istock Tatiana Stulbo

Petit dictionnaire du quotidien des femmes



Charge mentale

Ensemble d'efforts psychologiques que subit une personne qui doit gérer de nombreuses choses à la fois. Les femmes sont les plus impactées par la charge mentale car on attend d'elles qu'elles gèrent plus de choses, dans le cadre familial notamment. On parle alors de charge mentale ménagère ou domestique.

ÉTUDES ET VIE PROFESSIONNELLE : DES CHOIX QUI N'EN SONT PAS

Les filles réussissent en moyenne mieux à l'école que les garçons : moins de redoublements et un meilleur taux de réussite aux examens du brevet et du baccalauréat. Cependant, la variété des formations et filières choisies par les femmes est moins importante que pour les hommes et on retrouve **74% de femmes en classes préparatoires littéraires pour 30% dans les filières scientifiques**. Autre exemple, seulement 29% des diplômes d'ingénieur sont remis à des femmes. Là aussi cette différence peut s'expliquer par des préjugés sexistes qui influencent les jeunes filles dès l'enfance : les femmes seraient plus douées pour l'artistique et le social, et les hommes pour les travaux physiques et scientifiques.

Le Haut Conseil à l'Égalité révèle, par un sondage, que 10% des femmes sont aussi victimes de sexisme à l'embauche. Le Code du travail interdit pourtant aux employeurs de poser des questions sur la vie privée comme, par exemple, sur la volonté ou non d'avoir des enfants (et donc des congés maternité), un argument souvent invoqué pour justifier d'embaucher un homme plutôt qu'une femme. Celles-ci subissent d'autres écarts de traitement au cours de leur carrière. **Selon l'Insee, en 2025, une femme touchait en moyenne 15,8% de moins qu'un homme à poste et expérience égaux**. De plus, 30% des femmes qui travaillent le font à temps partiel contre 8% des hommes, avec pour principale raison la garde des enfants.

ÊTRE UNE FEMME DANS L'ESPACE PUBLIC

Selon un sondage Ipsos, **81% des femmes françaises ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics** et seulement 20% d'entre elles ont reçu de l'aide au moment des faits. La peur de ces abus a engendré un phénomène que l'on retrouve chez les femmes, qu'elles aient été victimes ou non : **les stratégies d'évitements**. Cette expression renvoie aux différentes planifications que les femmes sont amenées à faire lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public : quelle rue emprunter pour ne croiser personne, quelle terrasse de bar éviter pour ne pas subir de remarques déplacées, ou encore comment s'habiller pour ne pas attirer l'attention de personnes mal intentionnées. Une étude du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes révèle que neuf femmes sur dix ont recours à des stratégies d'évitement.

Et il n'y a pas que dans l'espace public réel que les femmes subissent la majorité des comportements abusifs : cela se vérifie également sur internet. En effet, **84% des victimes de cyberharcèlement sont des femmes**, et de très nombreuses figures publiques féminines subissent des vagues de haine sur les réseaux sociaux. En janvier 2025, la vidéaste connue sous le pseudonyme Ultia faisait l'actualité en poursuivant 4 hommes responsables de cyberharcèlement à son égard. La jeune femme subissait insultes et menaces de mort ou de viol depuis son apparition lors d'un événement caritatif en ligne en 2021, où elle avait justement dénoncé des comportements sexistes. Si la justice finira par condamner une partie des harceleurs de la vidéaste, ce verdict reste une exception parmi les nombreux cas de harcèlement en ligne.



Consentement

Acceptation de faire quelque chose ou de ne pas s'y opposer. On parle généralement de consentement sexuel, et celui de sa ou son partenaire doit toujours être respecté. Depuis le 6 novembre 2025, le non-consentement est reconnu par la loi dans la définition du viol et des agressions sexuelles.

Féminicide

Meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe. Signifie aussi meurtre d'une femme par son conjoint ou ex-conjoint. L'association Nous Toutes en dénombre **164 en 2025 en France.**



SANTÉ FÉMININE : UNE COMPRÉHENSION LIMITÉE ET UN ACCÈS ENCORE DIFFICILE

Une étude réalisée pour le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes montre qu'en France, **une femme sur trois est concernée par la précarité menstruelle.** C'est-à-dire que cette femme n'a pas d'accès ou un accès insuffisant aux protections périodiques, principalement à cause de leur coût. En effet, une autre étude datant de 2019 révèle que les règles coutent en moyenne aux femmes 3 800 euros au cours de leur vie. Une solution en demi-teinte a été adoptée par le gouvernement français fin 2023 : le remboursement des protections périodiques réutilisables comme les coupes et culottes menstruelles. Première ombre au tableau : seules les femmes de moins de 26 ans sont concernées, et après deux ans d'attente ces remboursements ne sont toujours pas effectifs. En plus d'un accès compliqué aux soins, les femmes subissent aussi un manque de reconnaissance et une véritable désinformation. **En France, près d'une femme sur dix est porteuse d'endométriose,** une maladie complexe souvent résumée à des règles douloureuses. Elle provoque en réalité de nombreux symptômes méconnus : douleurs pelviennes, transit urinaire et intestinal douloureux, rapports intimes difficiles et infertilité. En moyenne, **il faut 7 ans aux professionnel-le-s de santé pour diagnostiquer l'endométriose,** un chiffre révélateur du manque de considération quant à la question de la santé des femmes.

Devoir conjugal

Exigence de rapports sexuels réguliers au sein du mariage ou du couple. Officiellement absent du code civil français, cette notion est souvent évoquée dans les affaires de divorce ou de viol conjugal. La croyance du devoir conjugal outrepassa la notion de consentement, le plus souvent des femmes. Une proposition de loi a été examinée fin janvier pour mettre un terme à ce principe issu d'un flou juridique.

LES FEMMES ET LA MATERNITÉ : LE DROIT À DISPOSER DE SON CORPS

En France, la loi permet à toutes les femmes, indépendamment de leur âge, de leur milieu social ou de leur situation conjugale, d'avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Le choix d'avoir recours à l'avortement ou non, et plus généralement choisir de devenir mère, s'inscrit dans ce qu'on appelle « le droit à disposer de son corps ». **Seule la femme concernée peut décider d'avoir recours à un avortement ou non.** Jusqu'à la promulgation de la loi proposée par Simone Veil en 1975, l'IVG était punie par la loi en France. Les femmes devaient donc avorter clandestinement, s'exposant à des risques de mort, à des mutilations irréversibles et invalidantes, ainsi qu'à des condamnations. Entre 1870 et l'entrée en vigueur de la loi Veil, on estime que plus de 11 660 personnes ont été condamnées pour avortement, qu'il s'agisse des femmes y ayant recours ou des pratiquant-e-s.

Aujourd'hui, l'IVG est inscrite dans la loi comme un droit et fait partie de la constitution française depuis le 8 mars 2024, sécurisant cette liberté définitivement. La France est le premier pays du monde à le faire, contrastant avec d'autres pays où ce droit est menacé voire inexistant. À titre d'exemple, l'administration Trump a grandement diminué les droits des femmes vis-à-vis de l'avortement : 14 états américains ont interdit l'IVG y compris en cas de viol ou d'inceste, et ce droit est menacé dans 5 autres états.

Patriarcat

Organisation sociale où la figure masculine et/ou du père domine. La politique, l'économie, la vie de famille ou la religion s'organisent autour de l'homme. Plus concrètement, cela se traduit par un fonctionnement de la société basé sur la vision de l'homme et qui s'avère inadapté et/ou oppressif pour les femmes.



RECONNAISSANCE ET EFFACEMENT DES FEMMES DANS LES MÉDIAS

Les femmes représentent environ 49,6% de la population mondiale selon l'INED (Institut national d'études démographiques), soit à peine moins de la moitié. Pourtant, leur représentation est bien moindre dans les médias et souvent réductrice. Par exemple lorsque Ketanji Brown Jackson devient la première femme de couleur nommée à la Cour suprême des États-Unis, les articles la présentent comme « Une femme noire ». Il en est de même pour la prix Nobel Donna Strickland, l'astronaute Peggy Withson ou la première ministre japonaise Sanae Takaichi : **les gros titres les présentent d'abord comme « une femme »** avant d'aborder leurs réussites, puis plus rarement leur nom qui apparaît généralement plus tard dans les articles. L'encyclopédie collaborative Wikipédia dénonce ce phénomène sous la forme d'une biographie fictive d'« Une femme » à retrouver sur la page « Pastiches/Une femme ». Plus récemment, l'association Femmes & Sciences et le Centre National de la Recherche Scientifique ont remis une liste à la mairie de Paris comportant les noms de **72 femmes de science à inscrire sur la Tour Eiffel**. Lors de la construction du monument **de 1887 à 1889**, Gustave Eiffel y avait fait inscrire **72 noms de scientifiques français, tous des hommes**. Cette initiative a pour but de mettre en avant ces femmes qui ont fait elles aussi avancer la recherche. Cet effacement n'est pas nouveau, puisqu'au long des siècles d'Histoire de l'humanité, nombre de femmes ont vu leurs **découvertes et inventions être attribuées à des hommes** si ce n'est volées par ces derniers. Par exemple, Rosalind Franklin a vu ses données de recherche sur la structure de l'ADN être utilisées à son insu par Francis Crick, James Watson et Maurice Wilkins. Ils recevront en 1962 le prix Nobel de Physiologie et Médecine pour ces travaux, 4 ans après le décès de Rosalind. Seul Wilkins citera et remerciera ouvertement son nom. Un autre exemple est celui de Marthe Gauthier, une docteure française dont les recherches ont permis de découvrir la trisomie 21 en 1959. L'article officialisant ces découvertes a diminué la contribution de Marthe au profit de ses partenaires, Raymond Turpin et Jérôme Lejeune qui s'attribuèrent tout le mérite. Ce n'est qu'en 2014 que l'Institut national de la santé et de la recherche médicale réattribuera cette découverte à Marthe Gauthier. Ces exemples démontrent que la mise en avant des femmes et de leurs réussites laissent encore à désirer et qu'il est important de repenser la visibilité de celles-ci dans les médias.

Misogynie

Hostilité ou mépris envers les femmes. La misogynie se traduit par des comportements, des paroles et des actes dégradants, insultants ou même dangereux à l'encontre de femmes. On parle de misogynie intériorisée ou intégrée lorsqu'une femme elle-même applique ces comportements, souvent à cause d'une éducation patriarcale ou par mimétisme.

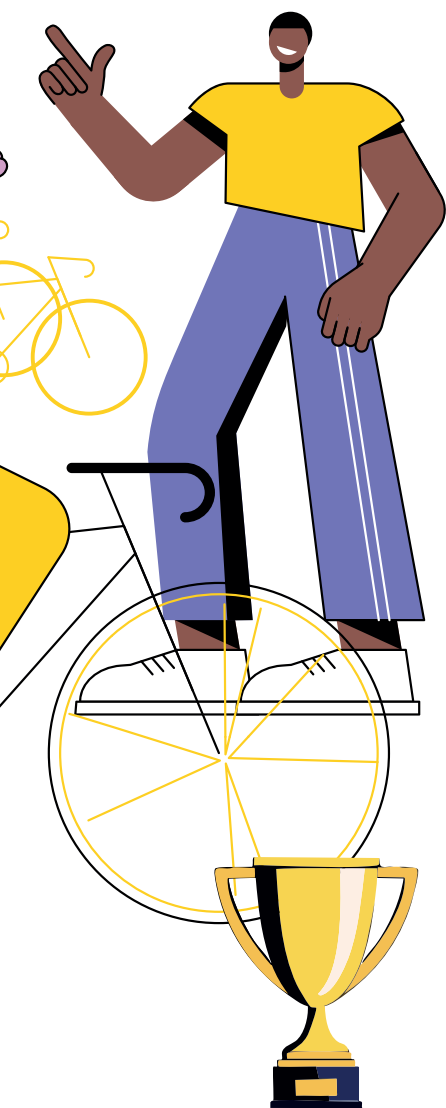
LE SPORT, UN MILIEU TROP PEU OUVERT AUX FEMMES

Le monde sportif qui prône pourtant des valeurs d'unité et de partage n'est pas épargné par le sexisme et s'avère parfois inadapté aux femmes. Cette fracture entre les femmes et le sport se déclare généralement autour de l'adolescence : **63% des adolescentes estiment que les transformations physiques dues à la puberté rendent l'activité physique moins agréable et 55% d'entre elles déclarent être freinées par leurs règles**. 53% des jeunes filles estiment aussi que l'encadrement sportif, à l'école comme dans les associations, ne répond pas aux besoins spécifiques des femmes. De plus, le sport induit également une ambiance pesante sur elles, avec 49% des sondées déclarant être mal à l'aise à cause des tenues sportives imposées.

Le sport au niveau professionnel ne déroge pas : **en 2025, les footballeuses de division 1 gagnent 5 à 10 fois moins que leurs homologues masculins**. Le sport féminin étant moins mis en avant, il engrange moins d'argent ce qui impacte directement les revenus des sportives. Une **progression lente** a cependant lieu **depuis les Jeux Olympiques de 2024**, ce qui a permis, entre autres, au Tour de France féminin 2025 de franchir la barre des 25 millions de spectateur·rice·s.

Sexisme

Discrimination fondée sur le sexe (ou le genre), le plus souvent envers les femmes. Le sexisme peut se résumer au fait de croire aux stéréotypes de genre et à les légitimer.



LE MASCULINISME, UN DANGER POUR LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES SEXES

Le masculinisme est un mouvement qui considère que l'image de l'homme et de la masculinité est en crise à cause des femmes. Ses adeptes pensent que le féminisme dénature la société. Ils perçoivent les progrès pour les femmes comme une régression pour les hommes.

Le phénomène s'accroît ces dernières années notamment par des vidéastes et influenceur-se-s qui véhiculent des idéologies dangereuses. Leurs propos vont du sexisme dit paternaliste au sexisme hostile, qui appelle à la violence envers les femmes.

Le masculinisme a pour but la supériorité des hommes sur les femmes. Ce n'est pas un équivalent du féminisme, qui recherche l'équité entre les sexes.

Ces idéologies sexistes représentent un risque réel et ont causé des drames avant même l'avènement des réseaux sociaux. En 1989 Marc Lépine, un masculiniste québécois de 25 ans, a tué 14 femmes et en a blessé 9 autres avant de se donner la mort dans une grande école de Montréal. Une lettre retrouvée sur son corps dira qu'il a agi à cause « Des féministes qui lui ont toujours gâché la vie ». Plus récemment en 2020, le vidéaste masculiniste français Mickaël Philestas assassinait son ex-compagne Mélanie G en lui assénant 80 coups de couteaux. Dans ses vidéos et durant son procès, il fera mention plusieurs fois d'un mouvement masculiniste venu des États-Unis : « Men Going Their Own Way », les hommes qui empruntent leur propre chemin. Ce mouvement est connu pour considérer toute relation avec une femme comme étant néfaste, surtout le mariage et la parentalité.

Le rapport annuel 2026 sur l'état du sexisme en France montre que 39% des hommes mais aussi 25% des femmes pensent que le féminisme menace la place des hommes en société, reflétant la montée en puissance des idées masculinistes. Ce rapport met également en lumière l'exposition des plus jeunes aux contenus masculinistes sur internet, les plus jeunes interrogé-e-s ayant 15 ans. Il est important de lutter contre le masculinisme auprès de la jeune génération, en lui inculquant des valeurs de respect et d'égalité, mais aussi en proposant des modèles féminins et masculins plus sains.



LE 8 MARS À MONTATAIRE



Différents événements sont organisés autour du 8 mars. Sauf indication contraire ces événements se déroulent à l'espace Huberte d'Hoker et sont gratuits.

Pour obtenir des renseignements ou vous inscrire à une activité, l'EHH est joignable au 03.44.24.55.80.

LUNDI 2 MARS

Espace Huberte d'Hoker

De 14h à 16h

La liberté d'expression par l'art : atelier de calligraphie (sur inscription)

MARDI 3 MARS

Espace Huberte d'Hoker

De 14h à 16h

Court métrage et discussions autour du droit de vote en partenariat avec la juriste du CIDFF (sur inscription)

Le Palace à 20h

Spectacle « *En avant toutes* »

(navette sur inscription)

MERCREDI 4 MARS

Espace Huberte d'Hoker

De 14h à 16h

Les mamans à l'honneur : ateliers bien-être par les enfants (sur inscription)

JEUDI 5 MARS

Espace Huberte d'Hoker

De 14h à 16h

Paroles de femmes via un atelier artistique proposé par Femmes solidaires (sur inscription)

VENDREDI 6 MARS

Espace Huberte d'Hoker

10h : visioconférence avec les femmes palestiniennes du comité de jumelage

Dheisheh en présence des femmes du comité de jumelage de Finsterwalde (sur inscription)



De 14h à 16h : un temps bien-être avec la création d'une trousse bien-être et un atelier de relaxation en présence d'une naturopathe (sur inscription)

SAMEDI 7 MARS

La Coulée Verte à 10h30 Inauguration d'une plaque commémorative à l'Espace Mille Visages de Femmes par Femmes Solidaires



DIMANCHE 8 MARS

Place de la Mairie - À partir de 9h30

Un stand sur le marché sera tenu par Femmes Solidaires avec une tombola dont les fonds seront reversés au comité de jumelage Montataire-Dheisheh.

Les élèves de seconde du lycée André Malraux ont réalisé avec leurs professeur-e-s des affiches de sensibilisation autour de la condition des femmes. Elles seront exposées dans les rues de la ville durant le mois de mars.



LES FEMMES DANS LA POLITIQUE FRANÇAISE : LA LUTTE POUR LA PARITÉ ET LES GRANDES AVANCÉES

En 1944, les femmes françaises deviennent électrices et éligibles au même titre que les hommes, leur permettant de s'impliquer dans la vie démocratique du pays. Si officiellement les barrières sont tombées, dans les faits les femmes sont quasiment absentes de la politique du pays, jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi du 6 juin 2000 qui tente d'y remédier.

Après l'ouverture du vote et de la vie politique, peu de femmes sont élues : En 1945, on dénombre 33 femmes députées sur 586 sièges. Bien avant l'an 2000, plusieurs figures politiques vont tenter de rééquilibrer la balance de la parité. En 1977 parmi « Les 100 mesures pour les femmes » de Françoise Giroud, celle-ci propose qu'un même sexe ne puisse pas représenter plus de 85% des élu-e-s. Ce n'est que quelques années plus tard en 1982 qu'un amendement déposé par Gisèle Halimi permet l'adoption d'une loi fixant ce quota à 75%. Le conseil constitutionnel annulera finalement le quota qu'il jugera inconstitutionnel.

Onze ans plus tard, en 1993, une étude montre qu'au premier tour des élections législatives on ne compte que 19,6% de candidates pour n'avoir que 6,1% d'élues. Ces chiffres encourageront 289 femmes et 288 hommes à signer le « Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire », qui demande, une fois encore, une meilleure inclusion des femmes dans la sphère politique française. Enfin, en 1999, une nouvelle loi constitutionnelle décrète que femmes et hommes doivent avoir le même accès à la politique. Elle servira d'appui pour la loi sur la parité adoptée l'année suivante.

La loi du 6 juin 2000 a pour intitulé « Loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Elle a pour principe d'imposer aux partis politiques de se présenter avec autant de femmes et d'hommes lors d'élections. Dans le cas des municipales, régionales, sénatoriales et européennes, tout parti ne respectant pas la parité ne peut pas candidater. Pour les élections législatives, la loi est plus souple et applique seulement une sanction financière. Ces pénalités s'avèrent peu dissuasives et seront renforcées à plusieurs reprises, n'augmentant que très peu le taux de femmes députées, avec seulement 39% en de 2017 à 2022.

Actuellement, l'Assemblée nationale comporte 209 femmes, 36% du total de sièges, ce qui représente la première baisse de la part de femmes depuis le début de la V^e République. ●



© Henri Manuel



© Agence de presse Meurisse

Cécile Brunschvicg (photo de gauche), Irène Joliot-Curie (photo de droite) et Suzanne Laore deviennent les premières femmes sous-secrétaires d'État, avant même le vote et l'éligibilité des femmes.

Martha Desrumaux est la seule femme participant aux accords de Matignon et l'une des premières députées.

1936

1946

Marie-Claude Vaillant-Couturier, résistante alors députée témoigne au procès de Nuremberg après avoir survécu à Auschwitz.

Arlette Laguiller devient la première femme candidate aux élections présidentielles françaises.

Françoise Giroud est nommée Secrétaire d'état à la condition féminine.

1974

1975

Simone Veil, survivante de la Shoah et ministre de la santé permet l'adoption de la loi dépénalisant l'avortement.

Christiane Taubira, ministre de la Justice, fait adopter la loi autorisant le mariage pour tous.

2013

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE //

DÉCOUVRIR LE PICKLEBALL AVEC LE TENNIS CLUB DE MONTATAIRE



As de la raquette et débutant-e-s peuvent désormais découvrir une nouvelle discipline au Tennis Club, le pickleball. Accessible dès 8 ans, ce sport se pratique sur un terrain plus petit qu'un court de tennis et principalement en double. Plus intéressant encore, c'est un sport mixte, jouez-y avec qui vous voulez !

Le Tennis Club de Montataire a l'honneur de faire partie des 12 étapes retenues par la Ligue des Hauts-de-France (dont seulement deux clubs dans l'Oise) pour l'organisation de la National Cup Pickleball. Il s'agit du premier évènement officiel de Pickleball du club et aura lieu le dimanche 29 mars. Les doubles masculins et féminins joueront le matin, et les doubles mixtes l'après-midi, pour un total de 96 participant-e-s. ●

Pour venir découvrir ce sport ou pour plus de renseignements, contactez Carole Malaquin au 06.63.36.45.95.

LES RÉSULTATS DU CHALLENGE PISCINE DU CANOË-KAYAK CLUB DU THÉRAIN MONTATAIRE

Le challenge a réuni 35 enfants venu-e-s de Montataire, Hermes et Beauvais. En plus du concours d'esquimautage remporté par Aurélien Levacher, voici les résultats des participant-e-s du club :

Catégorie Poussins

Titouan Brahic	3 ^e
Farhan Noui	4 ^e
Iliyes Chidekh	5 ^e

Catégorie Minimes

Ibrahim Boudjelida	2 ^e
Imran Chidekh	6 ^e
Zakarriya Boulahyan	8 ^e

Catégorie Benjamins

Amalia Sales	1 ^{ère}
Maissa Boudjelida	6 ^e
Heily Diop	11 ^e

Catégorie Cadets

Aurélien Levacher	1 ^{er}
Hamza Akabli	2 ^e
Amina Zine	6 ^e

UN NOUVEAU LABEL DÉCERNÉ AU STANDARD FC MONTATAIRE

Le groupement des jeunes de Montataire et Cires-lès-Mello s'est vu décerner le label « Coup de Cœur » par le District de l'Oise de football. Ce label récompense le travail fourni par les bénévoles, éducateur-ric-e-s, parents et jeunes joueur-euse-s ainsi que leur engagement envers le sport qui les anime.

LES RÉSULTATS SPORTIFS DU MONTATAIRE ATHLETIC CLUB



Les 10 et 11 janvier avaient lieu les **championnats de l'Oise d'athlétisme en salle**. Trois de nos athlètes sont arrivés jusqu'en finale chez les minimes : Savannah Izo-Beta (6^e au triple saut), Maelyne Césard (8^e au 50m haies) et Alix Abon (8^e au lancer des poids).

Guershom N'Longui s'illustre en remportant le titre de champion de l'Oise dans 3 disciplines, le 50m, le 50m haies et le saut en longueur. Côté cadets Mewen Cléroy termine vice-champion de l'Oise en saut en hauteur et 3^e au



60m. La semaine suivante se déroulaient les **championnats de l'Oise en salle**. Du côté des benjamin-e-s, 6 athlètes sont arrivés en finale dont 4 jusqu'au podium. Warren Minfir est arrivé 7^e au triple saut où Mandy Izo-Beta est arrivée 4^e. Madison Maureau a été sacrée championne de l'Oise au 2000m marche et Leilanie Labrousse Cognat termine vice-championne de l'Oise au lancer de poids ainsi que championne au 50m haies et au saut en hauteur. Chez les cadet-e-s Elia Boudet finit 3^e au lancer de poids et Mewen Cléroy est à nouveau vice-champion, cette fois-ci au 200m. Il est également champion du 4 x 200m dans le cadre de l'Entente Oise Athlétisme. Enfin le 24 janvier dernier avait lieu à Liévin les **championnats des Hauts de France d'épreuves combinées**. Guershom N'Longui s'est imposé à nouveau en devenant champion régional avec 2886 points. Le pentathlon est une épreuve complète composée du 50m haies, du saut en hauteur et en longueur, du lancer de poids et du 1000m.

Félicitations à nos jeunes athlètes !



NAGER POUR LA BONNE CAUSE AVEC L'AQUATIC CLUB INTERCOMMUNAL DE MONTATAIRE

L'ACIM organise **les 6 heures de nage**, un défi sportif pour les nageur-se-s de tous niveaux. Les participant-e-s devront nager **de 13h à 19h** pour collecter des fonds qui seront versés à la Société Nationale de Sauvetage en Mer à raison d'1€ par kilomètre parcouru. L'argent des places sera aussi reversé : 5€ pour les spectateur-ric-e-s adultes, 2€ pour les enfants et un don libre pour les participant-e-s. Rendez-vous le 22 mars à la piscine, 35 avenue Anatole France. ●

Plus de renseignements :

acim70.wixsite.com/natation-montataire

RETOUR SUR LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE



Le 30 janvier étaient convié-e-s les président-e-s des associations montatairiennes, qui sont au nombre de 78. Cette soirée permet à monsieur le maire et aux élu-e de la ville d'échanger, d'informer et de dresser le bilan de la vie associative en 2025. Plus important encore, c'est l'occasion de réaffirmer l'importance du tissu associatif à Montataire et de permettre aux membres d'associations variées de se rencontrer.

La soirée a aussi permis d'annoncer que l'URACEN (Union Régionale des Associations Culturelles et Éducatives du Nord-pas-de-Calais Picardie) proposera cette année encore des formations aux associations, ainsi que la date de la prochaine fête des associations. Rendez-vous le samedi 5 septembre 2026 pour découvrir les sports, les causes et les loisirs chers aux associations présentes.

>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

« La Paix est la vertu de la civilisation, la guerre en est le crime » Victor HUGO

Au moment de rendre hommage à Leïla SHAHID, ancienne Déléguée Générale de la Palestine en France que nous avons reçue à Montataire, digne militante engagée de la paix pour la cause Palestinienne; au moment de célébrer le 8 mars la Journée Internationale des Droits des Femmes, qui se traduira dans notre ville comme chaque année par toute une série d'actions et de temps forts qui mettront en valeur nos engagements revendicatifs pour une légitime égalité entre les femmes et les hommes ; au moment où partout de par le Monde la guerre frappe, avec notamment les forces américaines qui jouent avec le feu en menaçant d'embraser à nouveau le Golfe Persique... comment ne pas se révolter et se dresser contre toutes les formes de violences qui viennent aujourd'hui entacher la libre expression démocratique des idées dans notre pays, ainsi que le libre-échange de toutes les opinions et débats d'idées. Rien ne pourra jamais justifier la mort d'un être humain pour ses idées, quelles qu'elles soient ; aucun drame de cette nature ne doit faire l'objet d'une récupération politique honteuse, indigne de notre libre vie démocratique. Ensemble, préservons le vivre ensemble, la solidarité et l'humanisme qui nous animent.

Groupe communiste
et républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

Le budget communal 2026 sera voté lors du conseil municipal du 02/03/2026. Il s'inscrit dans la continuité des orientations budgétaires présentées au débat d'orientation budgétaire (DOB) le 26/01/2026. Il s'élève à 38,73 millions d'euros.

Malgré les contraintes nationales qui s'imposent à nous et des recettes qui stagnent, nous maintenons notre offre de services publics à la population, notre soutien à la vie associative ainsi qu'un niveau de dépenses d'investissement élevé à hauteur de 7,8 millions d'euros pour des travaux structurants et de proximité.

L'autofinancement net (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) s'élève à 840 119 €.

Les taux communaux de la fiscalité pour les résidences principales demeurent inchangés. La dernière augmentation date de 2017.

L'endettement de la ville est maîtrisé. L'encours de la dette au 01/01/2026 est de 5 616 023,81 € avec une annuité (remboursement du capital et des intérêts) de 731 500,58 €. Le ratio de la dette est de 365 € par habitant contre 816 € en moyenne pour les villes de la même taille.

Le Groupe Socialiste
et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

Mon dernier mandat à Montataire

Il ne faut jamais s'accrocher à un poste comme le font certains élus qui sont devenus depuis longtemps des professionnels de la politique. Cumuler les mandats, n'est jamais une bonne chose puisque l'on perd le contact avec les habitants et leurs priorités.

L'exemple de la **fermeture de l'allée des Marronniers** depuis plus de 13 mois en est un très bon exemple : rien n'a été fait pour réduire les embouteillages permanents ! Pourtant, il aurait été facile d'inverser le sens de circulation de certaines rues afin de ne pas congestionner l'avenue Guy Moquet, la rue de Condé, l'avenue de la Libération etc. Il aurait aussi été possible d'utiliser le chemin latéral qui longe Akzo et Arcelor pour proposer une alternative aux habitants mais rien n'a été fait... Depuis l'effondrement de la falaise à Thiverny, il y a encore plus de bouchons dans le centre-ville avec le report d'un certain nombre d'automobilistes...

Pour ma part, je ne cumule pas de mandat car je ne souhaite pas être déconnecté des réalités.

Je suis élu depuis 1995 et j'ai décidé de ne pas me représenter mais je resterai membre de plusieurs associations de Montataire.

Stéphane GODARD
06.19.37.14.53



////////////////////

>> FRANCE INSOUMISE

La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.

>> UNIS POUR LE
CHANGEMENT EN 2020

La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.

>> AGIR ENSEMBLE
POUR MONTATAIRE
2024

**FIN DE MANDAT
REMERCIEMENTS**

Comme vous le savez, le 15 et le 22 mars 2026 il y aura en France les élections municipales pour élire les conseillers municipaux, et communautaires

J'adresse mes sincères remerciements à vous les habitants de la ville de Montataire, de nous avoir permis grâce à vos votes de siéger au conseil municipal de notre ville durant 6 ans, ma gratitude aux membres de la liste "Unis Pour le Changement en 2020" conduite dans des conditions difficile par Madame Marie Christine Salmona, que j'exprime ma reconnaissance.

Depuis ma prise de fonction en septembre 2022, j'ai assisté à 26 réunions du conseil municipal.

Un grand merci aux personnels administratifs, aux agents et à tous les personnels qui travaillent pour améliorer les relations des habitants de notre ville et de notre agglomération .

Je remercie en particulier l'ensemble d'équipe municipale conduite par Monsieur Jean Pierre Bosino d'avoir voté à l'unanimité le 15 décembre 2025 la motion de soutien aux membres du P.A.I.G.C retenus par les militaires en Guinée Bissau et vous informe que par ailleurs l'écriture de notre motion est aujourd'hui soutenue par l'Union Européen, l'Union Africaine , l'ONU la CEDEAO...

Le vote des peuples doit être respecté, la démocratie doit être défendue partout dans le monde.

La lutte continue ...

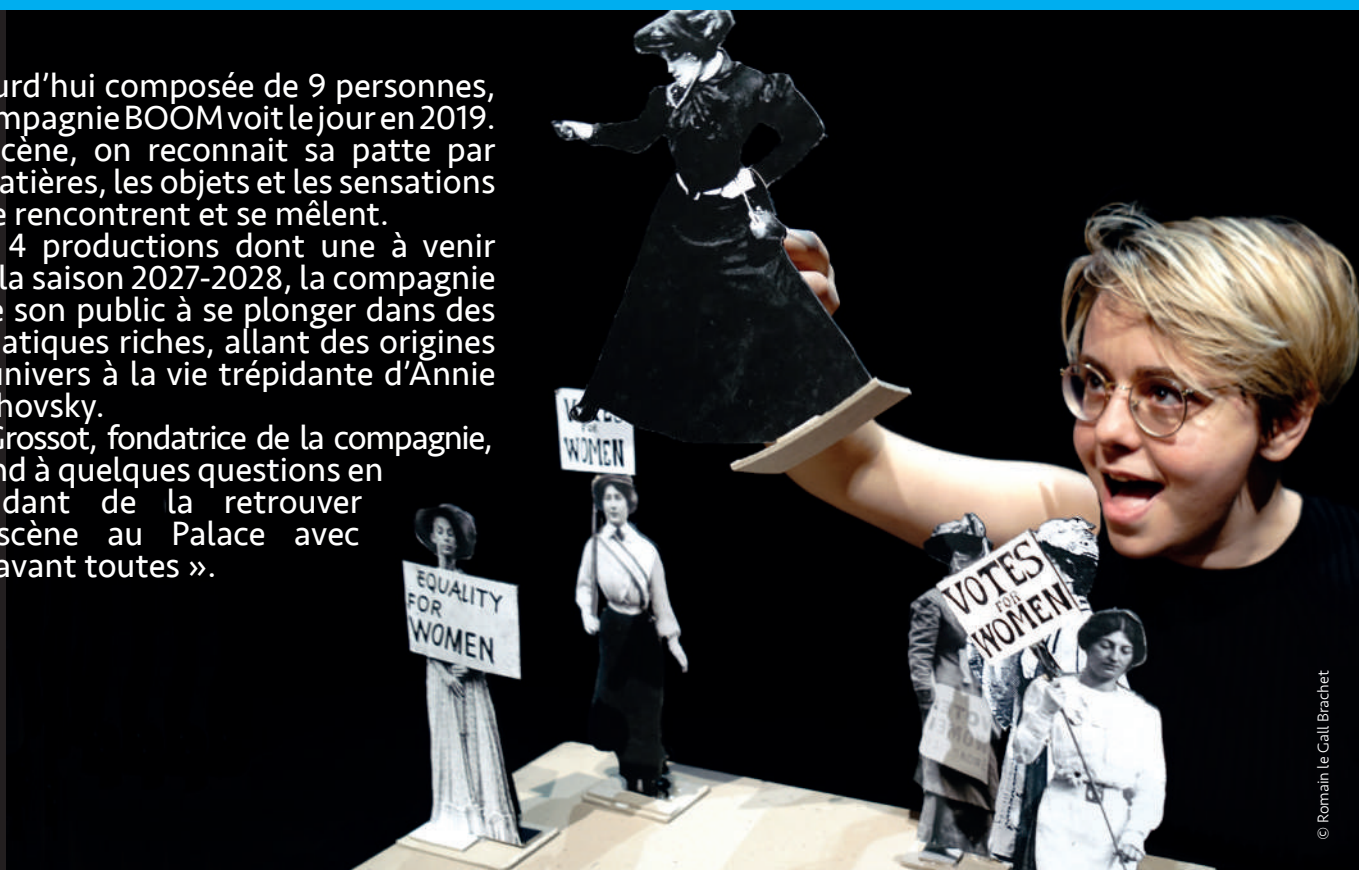
Manuel Varela
Conseiller Municipal
Portable 06 66 71 19 79

LA COMPAGNIE BOOM MET EN LUMIÈRE LES OUBLIÉES

Aujourd'hui composée de 9 personnes, la Compagnie BOOM voit le jour en 2019. Sur scène, on reconnaît sa patte par les matières, les objets et les sensations qui se rencontrent et se mêlent.

Avec 4 productions dont une à venir pour la saison 2027-2028, la compagnie invite son public à se plonger dans des thématiques riches, allant des origines de l'univers à la vie trépidante d'Annie Kopchovsky.

Zoé Grossot, fondatrice de la compagnie, répond à quelques questions en attendant de la retrouver sur scène au Palace avec « En avant toutes ».



© Romain le Gall Brachet

« En avant toutes » met en lumière de nombreuses femmes qui se sont illustrées dans plusieurs domaines comme les sciences, la politique ou les arts. Y a-t-il une de ces femmes en particulier qui a fait germer l'idée de ce spectacle ?

Un des points clés a été la découverte de la vie de Maria-Anna Mozart, la grande sœur de Mozart. Elle composait, jouait, chantait. Son frère vantait ses compositions et elle a été empêchée, et son oeuvre a été perdue.

Le spectacle prend la forme d'un « seule-en-scène » qui reprend les codes du clown pour parler d'un sujet important, la reconnaissance des femmes et de leur place dans l'Histoire. Pourquoi adopter un tel contraste entre le fond et la forme ?

C'est un spectacle de théâtre de papier qui aborde des sujets durs, avec parfois un ton léger. L'idée ici c'est de donner à entendre la difficulté de ce que ces femmes ont vécu, mais de garder aussi l'espoir.

Au cours de votre travail de recherche pour l'écriture du spectacle, y a-t-il eu une femme en particulier que vous avez découverte et qui vous a marquée plus que les autres ?

La femme oubliée de l'histoire qui me marque le plus, c'est celle qui reste à découvrir. Dès que je visite un monument, que je lis un livre sur une discipline scientifique, je tombe sans cesse sur des parcours incroyables et méconnus. C'est une quête délicieusement sans fin.

Que diriez-vous à des lecteur·rice·s curieux de venir assister au spectacle ?

Ce spectacle, c'est une cérémonie pour les femmes oubliées de l'histoire. Hâte de vous raconter leur histoire ! ●

THÉÂTRE

MARDI 3 MARS - 20H - LE PALACE

**EN AVANT TOUTES PAR
LA COMPAGNIE BOOM**

Durée : 1h15 - Dès 11 ans - 4€

Savez-vous qu'en Nubie il existait une civilisation matriarcale ? Que la plus grande flotte de pirates était dirigée par une femme ? Zoé Grossot et Lou Simon exhument des portraits de femmes extraordinaires que l'Histoire a effacées. Un voyage qui fait la part belle aux femmes, leurs luttes, leurs forces. Une célébration avec bienveillance et humour dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.



© Romain le Gall Brachet

LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES

Les agent-e-s des bibliothèques municipales proposent de nouveaux moments de rencontres et d'activités culturelles aux habitant-e-s :



// Un nouveau créneau voit le jour pour la BBthèque. En plus des mercredis, elle aura aussi lieu un samedi matin par mois. Ces temps d'éveil et de jeu sont dédiés aux enfants de moins de 5 ans et leurs accompagnants. La prochaine session du samedi aura lieu le 7 mars à 11H à la bibliothèque Paul Eluard.

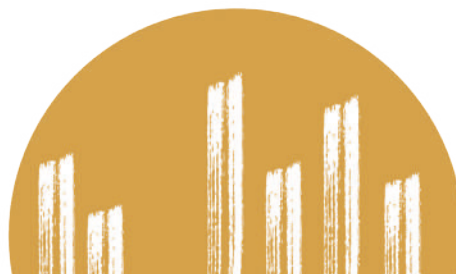


// Le club des bulles, un moment convivial pour les amoureux de BD et de mangas dès 6 ans. Un samedi par mois, les jeunes lecteurs-rices parleront coups de cœur, sorties à venir et profiteront d'activités autour de la bande dessinée avant de partager un goûter. Prochain rendez-vous le 7 mars à 16h, à la bibliothèque Elsa Triolet.



// Les seniors littéraires, pour apporter la lecture à la résidence Maurice Mignon. Durant cet atelier sur inscription, les résident-e-s discutent de leurs lectures, s'intéressent à la presse et font des jeux autour du livre dans une ambiance chaleureuse. Les prochaines sessions auront lieu le 21 mars et le 4 avril.

Pour plus de renseignements ou pour consulter l'agenda des bibliothèques, le site dédié aux bibliothèques de Montataire est à retrouver à l'adresse suivante : lesbibliothequesdemontataire.c3rb.org.



LE PROGRAMME

MAGIE

MARDI 10 MARS - 20H - LE PALACE

CÉRÉBRO PAR LA COMPAGNIE DU FARO

Durée : 1h15 - Dès 12 ans - 4€ ou 6,20€ en ligne
Mi-gourou mi-coach de vie, Matthieu Villatelle imagine avec les spectateurs Cerebro un (faux) programme de développement personnel. Ils sont invités à expérimenter les méthodes révolutionnaires de Cerebro afin de démontrer ensemble les mécanismes de manipulation. « Si vous ne savez pas comment fonctionne votre cerveau, d'autres sauront le faire fonctionner pour vous ». Co-écrit et mis en scène par Kurt Demey, Cerebro utilise la magie pour questionner notre rapport à l'autorité, à la croyance et au réel.

THÉÂTRE

MARDI 03 AVRIL - 20H - LE PALACE

**CYRANO DE BERGERAC PAR LA COMPAGNIE
LE GRENIER DE BABOUSHKA**

Durée : 1h55 - Dès 9 ans - 4€ ou 6,20€ en ligne
Déjà plus de 200 000 spectateurs conquis par le Cyrano du Grenier de Babouchka ! Combats d'épées, chants, musique (avec des partitions inédites imaginées par Rostand retrouvées dans son musée d'Arnaga et interprétées au violon pour la première fois sur scène) accompagnent cette version rythmée du plus grand chef d'œuvre du Théâtre.



© Alex Disdier

MAGIE

MERCREDI 08 AVRIL - 14H30 - LE PALACE

**ÇA DISPARAIT PAR LES COMPAGNIES DU FARO
ET STUPEFY UNIES EN SEP.**

Durée : 50 min - Dès 6 ans - 4€
Sur scène, sans vraiment se poser de questions, deux illusionnistes font apparaître, disparaître, téléportent et transforment. Mais pourquoi ? Ces deux-là ne sont pas d'accord et ont bien du mal à répondre à cette question. Et ce n'est pas la seule chose qui les divise : tout leur semble sujet à débat et à détournement. Où ça va quand ça disparaît ? Est-ce que ça disparaît vraiment ? Et si je regarde ailleurs, ça a disparu ?

AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT
MERCI.

SANTÉ
—
Équipements
de centres de santé, prévention,
cliniques mobiles,
soutien psychologique
—

XXI^e SIÈCLE



SECOURS
POPULAIRE
FRANÇAIS



Mondia- lisons la Solidarité PAS LA MISÈRE

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.

**PROTECTION
DE L'ENFANCE**
—
Accompagnement d'enfants orphelins
et malades, scolarisation
d'enfants vivant dans la rue,
séjours culturels
—

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.

**ÉDUCATION,
SCOLARISATION**
—
Constructions,
réhabilitations d'écoles,
cantine, bibliothèques
—

**COUPS
DE POUCE À
L'EMPLOI**
—
Centres de formation,
microcrédits,
constructions d'ateliers,
de fabriques
—

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.

**ACCÈS À
L'EAU,
À L'ÉNERGIE**
—
Constructions de puits,
cisternes, adductions d'eau,
panneaux solaires
—

**FAIRE
RECULER
L'EXCLUSION**
—
Foyers d'accueil
pour des femmes victimes
de violence,
défense d'identités
culturelles
—

**AUTO-
SUFFISANCE,
SÉCURITÉ
ALIMENTAIRES**
—
Créations de vergers, jardins
familiaux, maraîchage,
coopératives
—

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.

PLUS DE 150
ACTIONS D'URGENCE ET
PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT
DANS 50 PAYS AVEC DES
PARTENAIRES LOCAUX.



SOUTENEZ-NOUS
FINANCIÈREMENT
MERCI